

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le onze du mois de juin 2026, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Monsieur Julien DI BENEDETTO

Année 2026

Séance du 17 juin 2026

N°27

**Objet : Fonctionnement 2026
France Services Vallée de la
Blanche : demande de
subventions auprès de l'État et
du Conseil départemental**

Est nommé secrétaire de séance : Joël MERCADIER

Étaient présents :

ACCIAÏ Bruno, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BATAIL Frédéric, BERNARDINI Patrick, BERTRAND Philippe, BLASZCZYK Michel, BOGHOSSIAN Alex, BOUSSARIE Arnaud, BONDIL Marc, BOUYALA François, BOYER Christian, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, COURONNEL Emmanuel, COUVÉ Henri, DAYAN Jacques, DELCROIX Xavier, DESJARDINS Lila, DI BENEDETTO Julien, DOMPNIER Valérie, ESCLAPEZ Nathalie, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FOURNIER Isabelle, GARCIN Sylvie, GASSEND-NOIR Anne, GONCALVES Gilles, GRAC Christophe, GRANIER Gérard, GRAVIERE Remy, HOUNKPE Akouavi, ISOARDI Delphine, LAURENT Cathie, LEHOUX Philippe, LOMBARD Bruno, MAGAUD Marie-José, MARGAILLAN André, MENC Ghislaine, MERCADIER Joël, MOLINARI Frédéric, PAU Serge, PAUL Delphine (exceptés pour les rapports n°21 et 22), PIGANEAU Dominique, PILLON Sylvie, RABELLINO Chrystel, RICHAUD Alban, ROVERE Pascal, SANCHEZ Alexandra, SARRACANIE Patricia, SERENO Myriam, THEZAN Gilles, TOUSSAINT Carole (jusqu'au rapport n° 11), TROUDE Joëlle, TSALAMLAL Nadia, VIVOS Patrick, ZANARTU-HAYER Dany

Étaient suppléés :

ESMIOL Sildric est suppléé par TRUC Guillaume
ISOARD Christian est suppléé par BOUREL Jean-Luc
SEVENIER Jean est suppléé par RUGGERI Lætitia
CARTIAUX Jacques est suppléé par BOULIOU Claude

Étaient représentés :

AUDIFFRED Alexis a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à ACCIAÏ Bruno
BERTORELLO Gilles a donné pouvoir à COCHET Brigitte
DECROIX Hugo a donné pouvoir à DI BENEDETTO Julien
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à GONCALVES Gilles
GIACOMINO Romaric a donné pouvoir à BERTRAND Philippe
LAMBLIN Sébastien a donné pouvoir à DAYAN Jacques
MAHLER Marie a donné pouvoir à COURONNEL Emmanuel
PAIRE Marie-Claude a donné pouvoir à TSALAMLAL Nadia
PUECH Frédéric a donné pouvoir à VIVOS Patrick
RICHER Jacques a donné pouvoir à BONDIL Marc
RINALDI Marie-Pierre a donné pouvoir à SERENO Myriam
TOUSSAINT Carole a donné pouvoir à FIAERT Claude (à partir du rapport n° 12)
VILLARD René a donné pouvoir à BAILLE Denis

Étaient excusés :

BOURJAC Bruno, FLORES Sylvain, MATHIEU Pierre, PELESTOR Michel, REBOUL Childéric.

.....

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260617-27_17062026

Monsieur ACCIAÏ Bruno, rapporteur, expose ce qui suit :

Depuis 2017, Provence Alpes Agglomération exerce la compétence facultative de gestion des « France services » dans une volonté de maintenir sur le territoire communautaire un espace de proximité en matière d'accès aux services publics, de conseil et d'accompagnement des citoyens.

France services Vallée de la Blanche est un guichet d'accueil polyvalent chargé de recevoir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec différents opérateurs nationaux : le Ministère de l'Intérieur (France Titres), le Ministère de la Justice (point-justice), les Finances Publiques, France Travail, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'Assurance Maladie (CPAM), l'Assurance Retraite (CARSAT), la Poste, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), France Rénov', le Chèque Energie et l'URSSAF. L'objectif est d'offrir le meilleur soutien possible aux personnes qui rencontrent des difficultés à accomplir seules leurs démarches administratives numériques. Des permanences physiques sont aussi assurées régulièrement par différents organismes partenaires : la Mission Locale, le service des impôts des particuliers, Initiative 04, etc.

En 2025, on note le maintien de la fréquentation de France services Vallée de la Blanche qui a répondu à 4730 demandes (contre 4736 en 2024), soit une moyenne de 20 demandes par jours, constituant un niveau de performance plus élevé que la moyenne nationale, qui s'établit à 12 accompagnements quotidiens.

En 2026, diverses actions complémentaires aux missions de base du service sont prévues dans la perspective de :

Poursuivre la communication pour la visibilité de France services Vallée de la Blanche

- solliciter les relais locaux (mairies, office de tourisme, commerces),
- communiquer auprès de la presse locale,
- développer la communication sur les réseaux sociaux,
- développer et/ou renforcer le travail de coopération avec chaque commune par des temps d'échange avec les secrétaires de mairie.

Conforter la prise en charge personnalisée

- veiller toujours à offrir un accueil et un accompagnement personnalisés avec des agents formés régulièrement aux évolutions des organismes partenaires afin d'aider les usagers à réaliser leurs démarches,
- continuer à proposer des ateliers numériques et accompagner les personnes en difficulté avec l'utilisation des services en ligne.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée F-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260617-27_17062026

Mettre en place des animations et évènements

- organiser un atelier d'information avec le partenaire de la Fédération des particuliers employeurs de France (FEPEM),
- mettre en place les ateliers numériques : initiation à l'informatique, utilisation des tablettes et smartphones et prévention des fraudes et arnaques, dispensés par l'Association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires (ASEPT),
- présenter au Comité de pilotage 2026 le bilan financier et moral de l'année écoulée.

Elargir l'offre de services :

- développer la communication sur la permanence de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP 04),
- remettre en place la permanence avec le réseau Initiative 04,
- organiser des visites médicales pour les agriculteurs du territoire de Seyne et des communes voisines en partenariat avec la MSA,
- mettre en place une permanence, sur demande, avec un conciliateur de justice,
- organiser une action collective sur la thématique du Chèque emploi service universel (CESU) avec le partenaire de la FEPEM.

Le dispositif France services est adapté au milieu rural. Il répond aux caractéristiques spécifiques du territoire : éloignement géographique des institutions, offre limitée de moyens de transport en commun, saisonnalité de certains emplois, pluriactivité importante, faible densité de population, isolement des publics fragiles.

Pour le fonctionnement des France services, Provence Alpes Agglomération est éligible aux soutiens financiers de la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence (au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire et du Fonds National France Services) et du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence (au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2024-2026).

Le coût total de fonctionnement de France services Vallée de la Blanche pour 2026 est évalué à 92 202,55 € T.T.C.

Provence Alpes Agglomération peut solliciter :

- l'État au titre du FNFS à hauteur de 22 500 €, du FNADT à hauteur de 25 000 € et bénéficier d'un bonus de 10 000 € car située en zone France Ruralités Revitalisation ;
- le Conseil départemental à hauteur de 6 000 € au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale.

Budget et plan de financement 2026 prévisionnels synthétiques (cf. budget détaillé en annexe) :

DÉPENSES TTC		RECETTES TTC		
Fonctionnement	9 352,55 €	Subvention État / FNADT	25 000,00 €	27,11 %
Achats	4 400,00 €	Bonus État FRR / FNADT	10 000,00 €	10,85 %
Autres charges externes	200,00 €	Subvention État / FNFS	22 500,00 €	24,40 %
Emprunts	5 100,00 €	Subvention CD04 / Contrat de solidarité	6 000,00 €	6,51 %
Charges de personnel	72 300,00 €	Autofinancement PAA (dont régie : 1400 €)	28 702,55 €	31,13 %
Autres charges de personnel	850,00 €			
TOTAL TTC	92 202,55 €	TOTAL TTC	92 202,55 €	100 %

Il est proposé :

- D'approuver les dépenses prévisionnelles de fonctionnement France services Vallée de la Blanche pour l'année 2026 pour un montant de 92 202,55 € T.T.C. ;

- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Dépenses T.T.C 92 202,55 €

Recettes T.T.C 92 202,55 €

Dont :

- Subvention État - FNADT (27,11 %) 25 000,00 €

- Bonus État FRR - FNADT (10,85 %)..... 10 000,00 €

- Subvention État - FNFS (24,40 %) 22 500,00 €

- Subvention CD04 - CDST (6,51 %) 6 000,00 €

- Autofinancement PAA (31,13 %)..... 28 702,55 €

- D'autoriser le Président ou son représentant à déposer ces demandes de subventions et à engager toutes les démarches afférentes.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260617-27_17062026

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées
A l'unanimité
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,



Julien DI BENEDETTO

PUBLIE LE : 25 JUIN 2026



Le secrétaire de séance,



Joël MERCADIER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa transmission au contrôle de légalité. Le tribunal administratif de Marseille peut être saisi par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, ou par voie postale.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260617-27_17062026

REÇU EN PREFECTURE

Le 25/06/2026

Application agréée F-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260617-27_17062026